

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 3 (1975)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Avec les patoisants vaudois  
**Autor:** Reymond, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-237043>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



C'est la demeindze, 10, 16 de mā, à 14 hāore, à Pâilo dâo Casard, à Losena, que l'Association vaudoise des Amis du patois a tenu sa première séance de l'année. Après avoir honoré ses morts, hélas nombreux, l'assemblée, présidée par M. Paul Burnet, instituteur retraité, a entendu la lecture des comptes présentés par Mme Marie-Louise Goumaz. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 390.15 fr. Le regretté Albert Chessex, dont le départ a laissé un grand vide, a été remplacé dans les différents postes qu'il occupait, par :

Mme Simone Baudère, au sein du comité ;

M. Maurice Bossard, professeur, en qualité de délégué à la Fédération romande des patoisants.

M. Frédéric Duboux, comme correspondant au journal "l'Ami du patois".

Le concours annuel d'oeuvres en patois, soit le prix Kissling du nom de son créateur, ne sera plus organisé sous les auspices de l'Académie rhodanienne des lettres, à Dijon. Il le sera dorénavant directement par le comité. Il est ouvert à tous les patoisants, membres ou non de l'Association. La sortie du printemps aura lieu le 27 mai. But : le musée paysan de Jerisberg, près de Gümmenen (Chiètres). La séance d'automne se tiendra le 12 octobre au Casard. M. J. Reymond, Denges, renseigne l'assistance sur les travaux en vue de l'impression de la grammaire du patois vaudois, oeuvre à laquelle il est attelé depuis de nombreuses années. Cet ouvrage vient d'être examiné par une commission du Fonds cantonal des arts et des lettres. M. Raymond Jurod, Conseiller d'Etat, président du dit Fonds, a par lettre, adressé ses félicitations et ses compliments pour "cette grammaire très complète, précise et savoureuse". Un subside important sera versé afin d'en abaisser le prix de vente. M. Frédéric Duboux, est toujours sur la brèche pour la publi-

cation d'un dictionnaire aussi complet que possible. C'est un travail considérable qu'il fait en collaboration avec ses amis patoisants du Cotterd.

Une partie familière, où l'on entendit de nombreuses productions en vieux langages termina cette enrichissante séance.

! *Augmentation* !



## AU BON VIEUX TEMPS

Ecoutez ! c'est le faucheur qui aiguise une grande lame brillante et recourbée, qu'on appelle une faux. Il va couper les hautes herbes et avec elles les jolies fleurs. Quelle pitié ! Mais il ne peut pas choisir. La faux est tranchante. N'en approchez pas.

Allons sur le pré. Voyez, il y a déjà beaucoup d'herbe coupée. Voici des femmes et des hommes qui viennent l'éten-dre et la retourner avec leurs fourches et leurs râteaux. Ils travaillent ferme. Allons les aider à faire le foin.

Oh ! qu'il fait chaud ! C'est égal ; il faut faire le foin pendant que le soleil brille. Comme il sent bon ! Ce sont les fleurs qui le parfument, mais l'herbe

## LES FOINS

aussi sent bon. Quand le foin sera bien sec on le mettra en tas ; puis on le rentrera dans les greniers. Le foin est la nourriture des chevaux, des vaches et des moutons pendant l'hiver. Qui fait pousser l'herbe au printemps, et les fleurs, tout ce qui rendait la prairie si belle ? C'est Dieu. Et qui est-ce qui a pensé à couper l'herbe, à la faire sécher et à la garder pour l'hiver ? C'est l'homme. Il ne peut rien créer, mais il peut user des dons de Dieu avec prévoyance et sagesse, car les vaches, les chevaux et les moutons ne prévoient pas l'hiver et mourraient de faim quand viendra la neige, si l'homme ne travaillait à faire provision de foin pour eux.